

Webinaire

Appel à participation

Vendredi 12 juin 2026 – 12h30/13h15



Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du Plan France 2030 portant la référence ANR-21-EXES-0004.





Objectifs :

- Sensibiliser notre communauté à l'innovation sous toutes ses formes
- Valoriser les initiatives et projets
- Encourager les collaborations recherche-innovation-entreprises

Cibles (H/F) du Pôle universitaire d'innovation Bordeaux :

- Enseignants-chercheurs
- Personnels administratifs
- Doctorants
- Etudiants
- Entreprises et partenaires socio-économiques

Qui peut porter un événement ?

- Les personnels
 - d'un des 16 établissements fondateur du PUI
 - d'un des 36 établissements partenaire du PUI

Quand candidater à l'appel à participation ?

Dès aujourd'hui jusqu'au 8 juillet inclus.

→ <https://framaforms.org/appel-a-manifestation-dinteret-semaine-de-linnovation-2026-1779442853>



Quelles sont les informations demandées pour participer ?

- Les coordonnées
- Le format envisagé : atelier, visite, table ronde..
- La modalité : présentiel, distanciel, hybride
- La durée
- Le titre de l'événement envisagé
- La description de l'événement avec l'objectif que vous souhaitez atteindre
- Expliquez rapidement en quoi votre événement est innovant
- A qui il s'adresse

Mais aussi :

- Le nombre de participants estimé
- Lieu (si connu)
- Besoins logistiques : salle, vidéoprojecteur, photographe, mobilier spécifique, signalétique, etc.
- Contraintes ?

Définition commune de l'innovation (PUI Bordeaux) :

L'innovation est la mise en œuvre d'idées nouvelles ou améliorées pour générer de la valeur économique ou sociétale et répondre à des besoins spécifiques. Elle combine les expertises issues de tous les domaines de la recherche pour proposer des solutions intégrées et pertinentes.

Elle peut se traduire par des produits, services, processus, modèles économiques ou organisationnels qui diffèrent de l'existant et apportent un avantage économique, social, environnemental ou technologique. Cette approche englobe les dimensions techniques, humaines, culturelles et sociétales.

L'innovation se distingue par son caractère appliqué et impactant, allant au-delà de la simple invention ou découverte. En alliant créativité, collaboration interdisciplinaire et impact concret, elle favorise une transformation durable au service de la société.

Nouveau cadre pour cette édition :

- Respect la charte de l'événement responsable
- Evaluation des événements

L'objectif cette année est de mesurer l'impact qualitatif des événements auprès des participants.

- Récolter les adresses mails (selon consigne RGPD) afin d'envoyer un questionnaire de **satisfaction**.
- Préciser la **typologie** des participants : étudiants, enseignants-chercheurs, personnels admin, entreprise privée

Et quantitatif : nombres d'inscrits et nombres de personnes présentes



Comment savoir si mon événement a été sélectionné ?

Date pour postuler à l'AMI : jusqu'au 8 juillet

Comité de sélection : reçoit toutes les candidatures le 9 juillet et se réunit le 16 juillet pour délibérer

Les candidats reçoivent la réponse positive ou négative le lendemain, le 17 juillet.



Et une fois sélectionné ?

La cellule restreinte conçoit la programmation de la Semaine de l'innovation : de fin juillet à septembre.

Particularité des événements à destination des doctorants :
Ils ne pourront avoir lieu qu'après leur journée de travail, à partir de 17h30.

Vous recevrez un **kit de communication** prêt à l'emploi ainsi que des conseils pour communiquer sur votre propre événement.

Merci pour votre attention

communication.innovation@u-bordeaux.fr



Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du Plan France 2030 portant la référence ANR-21-EXES-0004.

